### La cité au banquet

# Histoire des repas publics dans les cités grecques

Cet ouvrage a été publié une première fois en 1992 par l'École française de Rome

#### LES CLASSIQUES DE LA SORBONNE – 2

#### PAULINE SCHMITT PANTEL

La cité au banquet

Histoire des repas publics dans les cités grecques

Ouvrage publié avec le concours du Conseil scientifique de Paris 1

## Vingt ans après... ou du festin de Lucy au banquet interdit (février 1848)

En première page du journal *Le Monde* le samedi 14 août 2010, un titre indiquait : « En Éthiopie, la plus vieille boucherie du monde », accompagné d'une photo d'un bout d'os de quelques centimètres comportant deux rainures. Avec ce commentaire : « Préhistoire. Sur le site de Dikika ont été trouvés des ossements vieux de 3,4 millions d'années qui portent des marques de débitage par des outils de pierre. Les archéologues se régalent. »

En page treize du même journal on pouvait lire un article dû à Hervé Morin qui portait cette fois le titre : « L'archéologie s'invite au plus vieux festin du monde », illustré d'un dessin de Christian Roux : un bovidé porte des marques de découpe (une affiche très semblable se trouve dans nombre de boucheries en France, elle permet de visualiser les parties et les noms des morceaux de viande avant de les acheter), il est tranché par le milieu et ressemble aux silhouettes peintes sur les parois des cavernes. L'animal est surmonté d'une pancarte publicitaire : « Lucy et Fils, maison fondée il y a 3,4 millions d'années ». La mise en scène nous projette au cœur de la préhistoire, elle évoque les peintures pariétales de grottes célèbres, celle de Lascaux par exemple.

Mais revenons au cœur du sujet. Dans les collines arides d'Éthiopie, dans l'Haddar, sur le site de Dikika, ont été découverts les fossiles de deux os, un fragment de côte d'un ongulé qui aurait la taille d'une vache et un bout de fémur d'un jeune animal ayant la stature d'une chèvre. Ces bouts d'os seraient les restes d'un festin vieux de 3,4 millions d'années.

L'article du *Monde* qui reprend les informations d'un article publié le 12 août 2010 dans la revue *Nature* insiste sur l'avancée scientifique considérable que permet cette découverte : les incisions sur les os sont les témoins d'opérations de débitage et de fracturation par des outils de

pierre. Or jusqu'alors les plus anciens outils de pierre connus remontaient à 2,6 millions d'années. À Dikika les bouchers-dépeceurs en auraient connu l'usage 800 000 ans plus tôt. Ainsi l'outil de pierre ne serait pas apparu avec le genre *Homo*, mais bien avec un hominidé antérieur, sur le nom duquel toutefois les paléontologues comme Yves Coppens ne se prononcent pas.

Laissons de côté la préhistoire et ses remises en cause constantes et passionnantes de la chronologie du passé de l'humanité pour retenir ce clin d'œil: les traces de la découpe d'un bovidé peuvent permettre d'écrire une page nouvelle d'histoire des techniques, de l'alimentation et pourquoi pas de la sociabilité si ces viandes étaient destinées à un « festin », extrapolation dont il faut laisser la paternité au journaliste.

Les banquets antiques sont les descendants de ceux de Lucy, voici un point acquis ; ils sont, heureusement pour les historiens, beaucoup mieux connus par les sources antiques et les travaux modernes que ceux de Dikika, comme la nouvelle publication de *La cité au banquet* dans la collection « Les Classiques de la Sorbonne » me donne l'occasion de le rappeler.

Dans un compte rendu critique de *La cité au banquet*, l'helléniste W.J. Slater remarque d'entrée de jeu : « There can be very few books which are based on both the epigraphical work of Louis Robert and the studies on sacrifice by J.-P. Vernant and his pupils¹. » Cette remarque fort exacte s'explique par la double formation que j'ai reçue. J'ai fait des études d'histoire à l'université de Lyon à la fin des années soixante et il était normal d'accompagner le « certificat d'histoire ancienne » d'une initiation à l'épigraphie et à l'archéologie. Celles-ci étaient dispensées au sein de la faculté de lettres par les professeurs de grec : Jean Pouilloux et Georges Roux. L'histoire grecque était alors enseignée par Pierre Vidal-Naquet. Ce dernier ayant quitté l'université de Lyon pour l'EHESS à Paris, j'ai fait un « diplôme d'études supérieures » – notre master 1

<sup>1.</sup> Slater W.J., *Phoenix*, vol. 48, n° 2 (été 1994), p. 177-179, citation p. 177.

actuel - avec Jean Pouilloux sur un sujet d'épigraphie : les ambassades religieuses de la cité de Magnésie du Méandre, à partir d'un recueil très fourni d'inscriptions. Jean Pouilloux sachant ensuite que je m'installais à Paris me recommanda auprès du « maître » de la discipline épigraphique, Louis Robert, qui est l'inventeur de ce sujet de thèse. À la fin d'un de ses séminaires il me prit à part et me suggéra de travailler sur les inscriptions ayant trait aux banquets publics. Il avait bien, me dit-il, déjà un dossier sur ce thème, mais il n'aurait pas le temps de l'exploiter. Quelque temps après, Jeanne et Louis Robert me firent venir chez eux et me donnèrent un paquet de fiches tirées de multiples petits tiroirs de leur impressionnant meuble de classement. Chaque fiche portait la référence à une inscription qui parlait de banquet, et parfois quelques lignes du texte. Ce trésor constitua la base de mon corpus. Il ne me restait plus qu'à... lire les recueils d'inscriptions dans la bibliothèque de l'École pratique des hautes études (IVe section), retrouver les textes et en découvrir beaucoup d'autres, les recopier à la main, les traduire, chercher les premières publications, les éditions successives et les commentaires. L'avancée de la collecte était surveillée de près par Louis Robert, qui s'étonnait parfois que je n'eusse pas encore trouvé telle inscription importante qu'il connaissait bien sûr. Les séminaires quels que fussent leurs thèmes me donnaient tous les instruments de l'interprétation, philologiques, historiques, institutionnels, géographiques et m'apprenaient aussi à rêver de ces cités pour moi alors inconnues mais que Jeanne et Louis avaient parcourues à cheval des années auparavant<sup>2</sup>.

En même temps je poursuivais à Paris une initiation à l'histoire anthropologique de l'antiquité. J'avais pendant l'année du certificat d'histoire ancienne à Lyon appris à connaître le réformateur athénien Clisthène qui était le sujet du cours de Pierre Vidal-Naquet³, et compris que la fonction principale d'un historien était d'être « un empêcheur de tourner en rond ». Le dépaysement intellectuel était pour moi total.

<sup>2.</sup> ROBERT Louis, À travers l'Asie Mineure, Paris, 1980.

<sup>3.</sup> LÉVÈQUE Pierre, VIDAL-NAQUET Pierre, Clisthène l'Athénien, Paris, 1964.

J'entendais parler au séminaire de Jean-Pierre Vernant de la *mètis* (l'intelligence rusée) de Thétis<sup>4</sup> et au séminaire de Pierre Vidal-Naquet des ruses de Philoctète<sup>5</sup>. Sources, méthodes, livres de référence, tout m'était inconnu. Il est clair que si je m'étais engagée alors dans un sujet de recherches avec Pierre Vidal-Naquet ou Jean-Pierre Vernant, je n'aurais pas écrit un livre sur le thème du banquet et pourtant ce livre leur est par bien des aspects très redevable.

La préparation puis la rédaction de la partie exploitant les sources épigraphiques me prirent du temps, c'est ce qui forme la troisième partie du livre « Demothoinia et évergétisme ». J'aurais pu m'arrêter là et présenter cet ensemble sous la forme d'une thèse de 3e cycle : c'était, je pense, l'idée de Louis Robert. Mais chemin faisant, je m'étais peu à peu posé des questions auxquelles cette monographie sur les cités à l'époque hellénistique et romaine ne pouvait pas répondre. D'où venait cette coutume du repas public? Le banquet avait-il la même fonction aux époques archaïque et classique que dans les cités hellénistiques? Comment d'autres types de textes que les inscriptions les mettaient-ils en scène? Je m'ouvrais de toutes ces questions auprès de Louis Robert qui me dit très franchement que l'orientation que je voulais prendre ne l'intéressait pas. En clair cela voulait dire qu'il ne continuerait plus à diriger mon travail. Une fois le choc passé, à la fois intellectuel et personnel car la relation avec Jeanne et Louis Robert, sans être intime, était pour moi importante, j'ai décidé de poursuivre comme je l'entendais et Jean Pouilloux, avec beaucoup de générosité, a accepté de récupérer sa « vieille élève ». C'était pour moi une solution idéale car Jean Pouilloux était à la fois un épigraphiste chevronné, un admirable connaisseur des textes archaïques et classiques, et il comprenait ma démarche d'historienne, sans toujours la partager.

<sup>4.</sup> VERNANT Jean-Pierre (1970), « Thétis et le poème cosmogonique d'Alcman », dans *Hommages à Marie Delcourt*, Bruxelles, 1970, p. 219-233.

<sup>5.</sup> VIDAL-NAQUET Pierre (1971), «Le *Philoctète* de Sophocle et l'Éphébie », *Annales ESC*, 26, 1971.

Les deux premières parties de ce livre ont donc été conçues après la troisième et elles ont correspondu à un moment où j'étais plus à même de comprendre et d'infléchir, à ma manière, la démarche de l'anthropologie historique. Naturellement l'expression de W.J. Slater sur « Vernant et ses élèves » est réductrice. Mon lieu de *paideia* était le centre Louis-Gernet dans lequel gravitait tout un ensemble de chercheurs dont les idées entendues lors des séminaires, lues dans les articles, discutées au quotidien irriguaient ma propre recherche. À commencer par les articles de Louis Gernet publiés dans *Anthropologie de la Grèce antique*, qui pour plusieurs d'entre eux touchaient directement à la question de la commensalité<sup>6</sup>.

Les questions que j'aborde dans les deux premières parties de ce livre sont pour l'essentiel nées dans cet environnement intellectuel. Un exemple : l'étude, qui ouvre le livre, des scènes de banquet sur les vases, fut suscitée par le travail de mes amis iconographes Jean-Louis Durand, François Lissarrague et Alain Schnapp<sup>7</sup>. J'avais entre les mains le gros livre de Jean-Marie Dentzer<sup>8</sup> et l'étude de Burkardt Fehr<sup>9</sup> dont je ne savais trop que faire. En suivant les séminaires d'iconographie du centre Louis-Gernet j'ai tout simplement appris à poser des questions aux images qui m'intéressaient en tant qu'historienne et ces sources jusque-là impénétrables sont devenues des documents vivants. Les pages sur le rôle du banquet comme lieu de récitation de la poésie archaïque font écho aux enquêtes contemporaines des chercheurs italiens sur la production et la réception des textes littéraires grecs. Des fouilles en Campanie m'avaient fait découvrir l'interprétation nouvelle de l'archéologie funéraire et le

<sup>6.</sup> GERNET Louis (1968), Anthropologie de la Grèce antique, Paris, 1968.

<sup>7.</sup> DURAND Jean-Louis (1986), Sacrifice et labour en Grèce ancienne, Paris/Rome, 1986. LISSARRAGUE François (1987), Un flot d'images, une esthétique du banquet grec, Paris, 1987. SCHNAPP Alain (1997), Le chasseur et la cité, Paris, 1997.

<sup>8.</sup> DENTZER Jean-Marie (1982), Le motif du banquet couché dans le Proche-Orient et le monde grec du VII<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle, Paris, 1982.

<sup>9.</sup> FEHR Burkardt (1971), Orientalische und Griechische Gelage, Bonn, 1971.

groupe qui publiait la revue *Dialoghi di Archeologia*: j'étais fascinée par l'opposition (qui s'est avérée ensuite exagérée) entre le chaudron et le cratère comme lieu de sépulture. Mais surtout j'assistais à la construction progressive du modèle d'une communauté qui partage la viande du sacrifice comme le pouvoir politique, où l'égalité englobe les pratiques comme les institutions, modèle dont une des premières synthèses est le livre collectif: *La cuisine du sacrifice en pays grec*<sup>10</sup>. La commensalité devait trouver sa place dans cette construction. Peu à peu est née la conviction que loin d'être seulement une pratique religieuse, sociale et culturelle, le banquet servait aussi à exprimer la communauté politique à l'époque archaïque, que la participation au repas commun était un critère de citoyenneté, comme la constitution le proclamait dans certaines cités de Crète et à Sparte.

Cette hypothèse sur le rôle structurant des pratiques collectives dans les cités archaïques (les banquets mais aussi la chasse, les rituels, les entraînements collectifs au gymnase, la guerre...) laissait toute sa place à une histoire culturelle plus intéressée par les discours qui cimentaient ces pratiques. Cette manière de penser les débuts de la cité pouvait irriter, peut-être parce qu'elle paraissait dogmatique. Ainsi W.J. Slater écrit : « Schmitt Pantel grapples with ideas familiar to all who read the works of the school of Vernant. So we find the recurring "partage égalitaire" of the sacrificial meat, "don et contre-don", "échange social", "commensalité", etc., as well as the enduring fascination with verbal doublets11. » Mais le désaccord était plus profond, il concernait une manière « sociologique » de construire l'histoire culturelle. Je dois dire que la critique de W.J. Slater dépassait de loin et ce livre et ma personne. Avec le recul je pense que ce qui était en cause était la délimitation d'un champ intellectuel. Jusqu'alors les littéraires étaient bien à l'aise sur leur territoire de textes grecs éternels, et voilà que des malotrus anthropologues, historiens,

<sup>10.</sup> Detienne Marcel, Vernant Jean-Pierre (dir.) (1979), La cuisine du sacrifice en pays grec, Paris, 1979.

<sup>11.</sup> SLATER W.J., art. cité, p. 178.

spécialistes de rituels venaient semer le désordre. Nous manquions des bonnes manières aristocratiques des philologues.

Les remarques critiques de W.J. Slater portaient aussi sur ce qui peut apparaître comme imprécis dans les pages de ce livre. D'abord la distinction entre « public » et « privé ». Comme il n'était pas question pour moi de faire une synthèse gigantesque sur tous les types de repas grecs qui aurait tourné au catalogue, et comme ce qui m'intéressait au premier chef était le rapport entre les banquets et la définition de la communauté civique, j'avais laissé totalement en dehors du corpus de documents les repas dans le cadre de la famille, de l'oikos, et également les repas organisés dans le cadre de groupes non directement dépendants de la structure civique. Cela concernait la majorité des associations cultuelles. Cette partition n'était pas satisfaisante, car elle présupposait d'une certaine manière quel était le partage entre le domaine public et le domaine privé dans les cités, à partir de définitions et de critères qui étaient les nôtres, créés pour l'essentiel par l'historiographie au XIX<sup>e</sup> siècle. Sur cette question il fallait encore travailler, cela a été la raison du colloque organisé avec François de Polignac sur « Public et privé12 ». Depuis, plusieurs études ont enrichi la réflexion, en particulier sur la religion<sup>13</sup> et les associations<sup>14</sup>.

Je reconnais aussi qu'en centrant mes recherches sur les banquets publics, j'ai pu donner l'impression de rejeter toute autre forme de commensalité dans l'accessoire. C'est ce que me reprochait aussi W.J. Slater: « There were too many different forms in a society where dining together could

<sup>12.</sup> DE POLIGNAC François, SCHMITT PANTEL Pauline (dir.) (1998), *Public et privé en Grèce ancienne : lieux, conduites, pratiques, Ktèma* 23 (1998), 486 p. Le thème de la convivialité a aussi nourri la réflexion d'un économiste : HIRSCHMAN Alfred (1997), *Tischgemeinschaft. Zwischen öffentlicher und privater Sphäre*, Vienne, 1997.

<sup>13.</sup> DASEN Véronique, PIÉRART Marcel (dir.) (2005), « *Idia kai demosia*, les cadres "privés" et "publics" de la religion grecque antique », *Kernos* suppl. 15, 2005.

<sup>14.</sup> ISMARD Paulin (2010), La cité des réseaux. Athènes et ses associations, VI<sup>e</sup>-I<sup>e</sup> avant J.-C., Paris, 2010.

cement every possible social and religious bond. » Comme je viens de le dire, choisir un axe de recherche est obligatoirement réducteur par rapport à une vision encyclopédique du thème, mais que je sache, personne jusqu'à aujourd'hui ne s'est risqué à un tel travail.

Enfin, ai-je pris pour argent comptant les discours au détriment des faits? « There is certainly among some ancient authors a theoretical concept of equal distribution of food or wine at a banquet and not surprisingly this becomes a useful metaphor for a variety of others activities, such as talking. But an egalitarian ideology or idealism does not constitute sociological data... As usual the data resist generalization<sup>15</sup>. » Ma réponse est simple. En écrivant ce livre j'avais les pieds, me semblet-il, dans le concret des pratiques rapportées par l'archéologie, les inscriptions et les textes qui parfois n'avaient pas été lus sous cet angle précis, comme le grand banquet d'Ion d'Euripide. Cette vision égalitaire d'une cité au banquet est mise en scène au quotidien dans les repas de magistrats ou les grands banquets sacrificiels. Je travaillais alors d'une certaine manière en marge de l'étude des discours qui étaient au cœur des recherches du centre Louis-Gernet, en marge, mais je le pensais du moins, de façon complémentaire. C'est la raison pour laquelle j'ai traité à part les reconstructions éthiques d'un Plutarque par exemple, me rendant bien compte à quel point un tel discours était codé et daté. Je peux comprendre que La cité au banquet soit apparue comme émanant d'une « école », l' « école de Paris », et je prends cela comme un compliment, mais ce livre a été pour moi l'occasion de repenser une manière de construire la cité grecque en donnant une large place aux pratiques, une hypothèse de travail que je n'ai cessé ensuite d'explorer par différentes voies et qui explique aujourd'hui l'étude que je mène des liens entre les mœurs grecques et le politique<sup>16</sup>.

<sup>15.</sup> SLATER W.J., art. cité, p. 179.

<sup>16.</sup> SCHMITT PANTEL Pauline, Hommes illustres. Mœurs et politique à Athènes au  $v^e$  siècle, Paris, 2009.

Le compte rendu critique de W.J. Slater est un bon appel à la clarification. Mais je dois dire que le propos de cette recherche a été en général mieux compris, des collègues ont présenté en détail ce travail et jugé que le livre était utile<sup>17</sup>. Après plus de vingt ans, je le regarde encore avec sympathie et je suis contente qu'il puisse trouver d'autres lecteurs dans la nouvelle forme que lui donnent les Publications de la Sorbonne. La thèse d'État qui est à la base de ce livre a été soutenue en mai 1987, le livre est paru en 1992 accueilli par Charles Pietri dans la collection de l'École française de Rome puis il a fait l'objet d'un nouveau tirage en 1997. Si l'on compare aujourd'hui la bibliographie qui est à la fin du livre et celle que je donne ici en complément, un trait saute aux yeux : le caractère pionnier et donc aventureux d'un livre sur ce thème, et l'essor des recherches et des publications sur les banquets antiques depuis. Sans commenter de façon détaillée tous les titres parus après 1991, je vais indiquer quelles sont les orientations nouvelles qui permettent d'avoir aujourd'hui un savoir sur les banquets antiques quasi encyclopédique<sup>18</sup>. Une histoire en continu. La première remarque concerne la complémentarité des ouvrages parus. Ils couvrent tout le champ chronologique de l'antiquité et ils se sont intéressés à tous les types de sources, selon les

<sup>17.</sup> J'ai repéré les comptes rendus de Claude Calame, MH, 50 (1993), p. 251-252. Andrzej Stanislaw CHANKOWSKI, PHist, 1994, 85 (3), p. 293-306. Onno M. van NIJF, The Journal of Hellenic Studies, vol. 114 (1994), p. 208-209. Susan I. ROTROFF, The Classical World, vol. 87, n° 6 (1994), p. 532-533. Léopold MIGEOTTE, AC, 1994 63, p. 526-528. Pierre SALMON, RBPh, 1994 72 (1), p. 182-184. Françoise Frontisi-Ducroux, RHR, 1994 211 (4), p. 468-470. Oswyn Murray, Times Litterary Supplement, 1994, nº 4750, p. 3-5. Massimo VETTA, Quaderni Urbinati di Cultura Classica, NS, vol. 54, n° 3 (1996), p. 197-209. Annie SCHNAPP-GOURBEILLON, Annales HSS, 1996 51 (5), p. 1057-1061.

<sup>18</sup> Voir également le bilan établi par MURRAY Oswyn (2003), «Sympotica twenty years on », dans Orfanos Charalampos et Carrière Jean-Claude (2003) (dir.), Symposium, banquet et représentations en Grèce et à Rome, Pallas, 61/2003, p. 13-22.

époques certaines sources étant plus sollicitées que d'autres comme il est normal dans les études sur l'antiquité.

Le monde mycénien ouvre l'histoire grâce à l'étude des tablettes en linéaire mais surtout grâce aux fouilles récentes. L'érudition nécessaire pour travailler sur ces hautes périodes se double d'un éventail de questions essentielles aux yeux des historiens<sup>19</sup>. Le monde homérique, dont un ouvrage recense toutes les scènes de banquet<sup>20</sup>, est à l'honneur à la fois dans un étude anthropologique de la place des banquets dans le système du don et du contre-don<sup>21</sup> et dans une réflexion sur les origines de la pratique du *symposion*<sup>22</sup>. Il y a débat sur ce point, les arguments des uns et des autres reflétant une vision différente de la « société homérique », voire de la place de l'épopée comme source historique. À l'époque géométrique et dans le haut archaïsme la pratique des repas telle que l'archéologie permet de la saisir est étroitement liée à la fois au rite du sacrifice et à la mise en place des communautés<sup>23</sup>.

<sup>19.</sup> Hesperia, 73, 2004 : le numéro est entièrement consacré à ce thème.

<sup>20.</sup> Bettenworth Anja (2004), Gastmahlszenen in der antiken Epik von Homer bis Claudian, Göttingen, 2004.

<sup>21.</sup> SCHEID-TISSINIER Évelyne (1994), Les usages du don chez Homère. Vocabulaire et pratiques, Nancy, 1994.

<sup>22.</sup> Murray Oswyn (1994), « Nestor's Cup and the Origins of the Greek Symposion », Annali dell'Istituto universitario orientale di Napoli, 1994, p. 47-54. Wees H. (1995), « Princes at Dinner. Social Event and Social Structure in Homer », dans J.P. Crielaard (ed.), Homeric Questions, Amsterdam, 1995, p. 148-182. Rundin John (1996), « A Politics of Eating: Feasting in Early Greek Society », The American Journal of Philology, vol. 117, n° 2 (1996), p. 179-215. Marek Wecowski (2002), « Homer and the Origins of the Greek Symposion », dans Franco Montanari (ed.), Omero tremila anni dopo, Rome, 2002, p. 625-637.

<sup>23.</sup> SCHNAPP-GOURBEILLON Annie (2002), Aux origines de la Grèce XIII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles avant notre ère : la genèse du politique, Paris, 2002.

La connaissance des banquets dans le monde des cités archaïque et classique est enrichie par des publications sur les repas à Sparte<sup>24</sup>, en Crète<sup>25</sup>, à Athènes<sup>26</sup> et dans d'autres cités, par des études du thème du banquet chez des auteurs précis<sup>27</sup> et également par des synthèses sur d'autres lieux où la commensalité s'exprime comme l'oikos, la parenté et la famille<sup>28</sup>, et les associations<sup>29</sup>. Les documents utilisés couvrent souvent également l'époque hellénistique, la continuité des pratiques l'emportant sur un découpage chronologique né de l'histoire événementielle. Les recherches en archéologie permettent désormais de mieux connaître le cadre des repas dans la maison<sup>30</sup> et dans les sanctuaires<sup>31</sup>. Les banquets grecs en images ont eux aussi leurs nouveaux exégètes<sup>32</sup>.

<sup>24.</sup> LAVRENCIC M. (1993), Spartanische Küche. Das Gemeinschaftsmahl der Männer in Sparta, Vienne, 1993. QUATTROCELLI Luana (2002), «Poesia e convivialità a Sparta arcaica. Nuove prospecttive di studio », Cahiers du centre Gustave-Glotz, 13, 2002, p. 7-32.

<sup>25.</sup> STRATARIDAKI Anna, « Orphans at Cretan *Syssitia* », *GRBS*, 49 (2009), p. 335-342.

<sup>26.</sup> ROTROFF S.I., OAKLEY J.H. (1992), Debris from a public dinning place in the Athenian Agora, Hesperia Suppl. 25, 1992. STEINER Ann (2002), « Private and Public: Links between Symposion and Syssition in Fifth-Century Athens », Classical Antiquity, vol. 21, n° 2 (oct. 2002), p. 347-379.

<sup>27.</sup> LUNDAHL Kalle (2008), *Les banquets chez Pindare*, Göteborg, 2008. AZOULAY Vincent (2005), *Les grâces du pouvoir. La charis chez Xénophon*, Paris, 2005.

<sup>28.</sup> GHERCHANOC Florence, L'oikos en fête. De la famille à la cité : célébrations familiales et sociabilité en Grèce ancienne, Paris, à paraître.

<sup>29.</sup> BASLEZ Marie-Françoise (1998), « Les associations dans la cité grecque et l'apprentissage du collectif », *Ktèma* 23 (1998), p. 431-440. JONES N.F. (1999), *The Associations of Classical Athens. A Response to Democracy*, New York, 1999. JACCOTTET Anne-Françoise (2003), *Choisir Dionysos. Les associations dionysiaques ou la face cachée du dionysisme*, Zurich, 2003.

<sup>30.</sup> NEVETT Lisa C. (2001), *House and Society in the Ancient Greek World*, Cambridge, 2001. MORGAN Janett (2006), « La sociabilité masculine et l'architecture de la maison grecque: l'*andrôn* revisité », dans Florence GHERCHANOC (dir.), *La maison, lieu de sociabilité*, Paris, 2006, p. 37-71.

Un livre est venu rompre la tendance à prendre les repas comme objet d'étude en soi en replaçant le *symposion* dans une histoire des plaisirs : James N. Davidson propose de regarder ensemble les plaisirs de la chair dans l'Athènes démocratique, de croiser en quelque sorte le corps amoureux et le corps gourmand<sup>33</sup>. Ainsi le banquet est désenclavé : poissons, gâteaux et courtisanes sont les éléments inséparables d'une culture sympotique, réservée à une élite. Reste à formuler la complémentarité entre la cité des repas publics, qui n'est pas hors du plaisir, et la communauté des symposiastes, qui n'est pas hors du politique.

Pour les périodes hellénistiques et romaines, la moisson d'études nouvelles est de première importance. Un tournant est marqué au début des années 2000 où paraissent en trois ans six livres complémentaires<sup>34</sup> auxquels on peut ajouter une thèse et un mémoire d'habilitation encore

<sup>31.</sup> LEYPOLD Christina (2008), Bankettgebäude in griechischen Heiligtümern, Wiesbaden, 2008.

<sup>32.</sup> Toutefois les synthèses incontournables restent celles de B. Fehr, J.M. Dentzer et F. Lissarrague parues avant 1991 (voir bibliographie du livre). VIERNEISEL Klaus et KAESER Bert (1990), *Kunst der Schale, Kultur des Trinkens*, Munich, 1990. WOLF S. (1993), *Herakles beim Gelage*, 1993.

<sup>33.</sup> DAVIDSON James N. (1997), Courtesans and Fishcakes. The Consuming Passions of Classical Athens, Londres, 1997.

<sup>34.</sup> ZACCARIA RUGGIU Annapaola (2003), More regio vivere. Il banchetto aristocratico e la casa romana di èta arcaica, Rome, 2003. Dunbabin Katherine M.D. (2003), The Roman Banquet. Images of Conviviality, Cambridge, 2003. Donahue John F. (2004), The Roman Community at Table during the Principate, Ann Arbor, 2004. Vössing Konrad (2004), Mensa Regia. Das Banket beim hellenistischen König und beim römischen Kaiser, Munich, 2004. Stein-Hölkeskamp Elke (2005), Das römische Gastmahl, Eine Kulturgeschichte, Munich 2005. Roller Matthew B. (2006), Dining Posture in Ancient Rome, Bodies, Values and Status, Oxford, 2006.

inédits<sup>35</sup>, et les articles d'une encyclopédie traitant de l'ensemble de la période sous l'angle de l'iconographie<sup>36</sup>. Si l'on ajoute à ces monographies les recueils thématiques de travaux parus à l'occasion de colloques et les articles isolés dans les revues, on peut raisonnablement dire qu'il est désormais possible de suivre une histoire des banquets dans l'antiquité depuis le deuxième millénaire avant notre ère jusqu'à l'antiquité tardive<sup>37</sup>. Un thème en grande partie nouveau au début des années quatre-vingt-dix est devenu un domaine en soi : les discours sur la nourriture et les banquets. *Le plaisir et la loi* de Florence Dupont a marqué le coup d'envoi d'un intérêt croissant pour les discours antiques traitant des repas<sup>38</sup>. Désormais plusieurs types d'études relèvent de cette histoire culturelle. Certaines portent sur un genre littéraire comme la comédie<sup>39</sup> ou le banquet philosophique<sup>40</sup>, d'autres sur tout un ensemble de textes rassemblés dans une compilation comme l'œuvre d'Athénée<sup>41</sup>, d'autres

<sup>35.</sup> GILLES Nathalie (2003), *Les banquets publics romains*, thèse, université Lille 3, 2003. HUET Valérie, *Les gestes du banquet à Rome sur les reliefs funéraires italiens*, mémoire d'habilitation, Paris, 2009 (à paraître).

<sup>36. «</sup> Banquet », dans *Thesaurus Cultus et Rituum Antiquorum (ThesCRA)*, vol. 2, Los Angeles, 2004, p. 215-297, avec les contributions de Louise Bruit, François Lissarrague, Pauline Schmitt Pantel, Athanassia Zografou, Michel Galikowski, Bruno d'Agostino, Luca Cherchiai, Sylvia Estienne, Valérie Huet, Nathalie Gilles.

<sup>37.</sup> GRIMM Veronika E. (1996), From Feasting to Fasting. The Evolution of a Sin. Attitudes to Food in Late Antiquity, Londres, 1996.

<sup>38.</sup> Dupont Florence (1977), Le plaisir et la loi, Paris, 1977.

<sup>39.</sup> WILKINS John (2000), The Boastful Chef. The discourse of Food in ancient Greek Comedy, Oxford, 2000. PÜTZ Babette (2003), The Symposion and Komos in Aristophanes, Stuttgart, 2003.

<sup>40.</sup> ROMERI Luciana (2002), Philosophes entre mets et mots, Plutarque, Lucien et Athénée autour de la table de Platon, Grenoble, 2002.

<sup>41.</sup> Braund David, Wilkins John (2000) (ed.), *Athenaeus and his world. Reading Greek Culture in the Roman Empire*, Exeter, 2000.

enfin sur l'histoire des manières de table que permet l'étude de ces discours<sup>42</sup>. Ce champ d'études, qui ne sépare pas l'histoire de l'alimentation de celle des manières de table, l'histoire des pratiques de celle des discours, est en plein développement<sup>43</sup>. Les quelques pistes que j'indiquais dans la dernière partie de mon livre « les banquets des autres » paraissent dès lors bien modestes. Elles se situent en un temps où les historiens apprenaient à lire les textes avec le questionnement venu des sciences du langage et des sciences sociales. La démarche d'anthropologue des historiens grecs était à l'honneur et on tentait de décoder leurs descriptions extravagantes des banquets des autres<sup>44</sup>.

Enfin le thème des banquets est venu croiser d'autres thèmes privilégiés par la recherche depuis une vingtaine d'années. En particulier celui du genre. J'avais écrit dans ce livre quelques pages sur les femmes dans les repas publics dans les cités grecques, mais le dossier a été repris et élargi depuis<sup>45</sup> et il a fait l'objet aussi d'études pour le monde romain<sup>46</sup>. L'iconographie du thème s'appuie désormais sur l'étude de François

<sup>42.</sup> Nadeau Robin (2010), Les manières de table dans le monde gréco-romain, Rennes/Tours, 2010.

<sup>43.</sup> NADEAU Robin (dir.), Penser les banquets grec et romain. Entre représentations et pratiques, Actes de la table ronde du 8 janvier 2008 à Paris, Ktèma (à paraître). D'autres thèmes de recherches surgissent comme le lien entre le discours sur la nourriture, les banquets et la tyrannie, avec la thèse au Brésil de Alexandre Lima Carneiro, ou l'étude des changements sur un temps plus court de tout ce qui touche aux pratiques alimentaires dans l'ensemble du monde grec : thèse en cours à Madrid de Fernando Notario Pacheco sur le IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. par exemple.

<sup>44.</sup> HARTOG François (1980), Le miroir d'Hérodote, Paris, 1980.

<sup>45.</sup> VAN BREMEN Rita (1996), The Limits of Participation, Amsterdam, 1996.

<sup>46.</sup> BADEL Christophe (2006), « La femme couchée : sur la place de la femme dans les banquets romains », dans Florence GHERCHANOC (dir.), *La maison*, *lieu de sociabilité*, Paris, 2006, p. 259-280.

Lissarrague<sup>47</sup>, les festins de femmes entre elles dans les rituels sont mieux connus<sup>48</sup>, ainsi que la manipulation du vin par les femmes tout particulièrement pour le monde dionysiaque<sup>49</sup>. Et l'étude des scènes des vases où les jeunes femmes au banquet sont généralement qualifiées d'hétaïres, alors que les jeunes garçons sont pris de leur côté pour des fils de citoyens, permet une lecture critique des images et conduit à réfléchir plus généralement à notre manière d'interpréter les scènes antiques<sup>50</sup>.

Un domaine qui a été pionnier me paraît aujourd'hui un peu oublié : celui de l'étude des mythes. Le festin de Tantale ou celui de Thyeste est dans toutes les mémoires, il serait peut-être intéressant de reprendre tous ces récits de repas déviants<sup>51</sup>.

<sup>47.</sup> LISSARRAGUE F. (1991), « Femmes au figuré », dans G. DUBY, M. PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident, L'Antiquité*, sous la direction de P. SCHMITT PANTEL, Paris, 1991, p. 159-251.

<sup>48.</sup> Kron Uta (1992), «Frauenfeste in Demeterheiligtümern: Das Thesmophorion von Bitalemi», AA, 1992, p 611-650. PINGIATOGLOU Semeli (1994), «Rituelle Frauengelage auf schwartzfigurigen attischen Vasen», AM, 109, p 39-51. BOOKIDIS Nancy, HANSEN Julie, SNYDER Lynn and GOLDBERG Paul (1999), «Dining in the sanctuary of Demeter and Kore at Corinth», Hesperia, 68, 1, 1999, p. 1-54. SCHMIDT Margot (2000), «Rituelle Frauengelage auf einer noch unbekannten attischen Vase», BCH Suppl., 38, p 433-442. PATERA Ioanna et ZOGRAFOU Athanassia (2001), «Femmes à la fête des Halôa: le secret et l'imaginaire», Clio, Histoire, Femmes et Sociétés, 2001, 14, p. 17-46.

<sup>49.</sup> FRONTISI-DUCROUX Françoise (1991), Le Dieu-Masque, Paris-Rome, 1991. VILLANUEVA PUIG Marie Christine (2009), Ménades. Recherches sur la genèse iconographique du thiase féminin de Dionysos des origines à la fin de la période archaïque, Paris, 2009.

<sup>50.</sup> SCHMITT PANTEL Pauline (2009), Aithra et Pandora. Femmes, genre et cité dans la Grèce ancienne, Paris, 2009, p. 123-161.

<sup>51.</sup> SCHMITT PANTEL Pauline (2005), « Nourriture et identité chez les Grecs : les comportements hors norme de Tantale, Phinée et Erysichthon », *Dieu(x) et Hommes. Mélanges en l'honneur de Françoise Thélamon*, textes réunis par Sylvie CROGIEZ-PÉTREQUIN, Rouen, 2005, p. 295-307.

Le thème du banquet est un biais formidable pour s'introduire dans différents champs de l'histoire – ce bref aperçu des recherches récentes l'aura montré – et pour suivre des chemins personnels aussi. Oswyn Murray, ami complice depuis longtemps *ès sympotica*, voit par exemple dans la vaste enquête qu'il mène sur le *symposion* le moyen d'écrire une page de l'histoire des plaisirs du monde antique<sup>52</sup>. Pour moi l'histoire des banquets est avant tout un moyen pour aborder d'une autre manière l'histoire du politique.

Du politique ? De l'essence de la définition de la citoyenneté ? N'est-ce pas un peu présomptueux ? Ce terme de « politique » n'est-il pas ainsi galvaudé? Il est pourtant d'autres temps historiques, très différents de celui des cités grecques, où l'historien peut poser une question semblable. Celui de la France entre 1818 et 1848, par exemple, étudié par Vincent Robert. « Une grande part de la puissance politique du banquet sous les monarchies constitutionnelles tenait à ce qu'il était pensé et vécu comme une métaphore de la cité, et qu'il faisait des participants des égaux, qu'il réclamait pour eux la citoyenneté pleine et entière<sup>53</sup>. » Ainsi l'interdiction du banquet du XIIe arrondissement à Paris organisé par la garde nationale est un des facteurs déclencheurs de la révolution de février 1848. Vincent Robert montre de façon lumineuse qu'en trente ans les banquets qui avaient dès le début une dimension sociale et politique se sont chargés d'un imaginaire propre qui leur a conféré une prodigieuse puissance idéologique. En 1848 le banquet est devenu pour un certain nombre d'intellectuels et pour une grande partie de la gauche française le

<sup>52.</sup> Murray Oswyn (1995), « Histories of Pleasure », dans Murray Oswyn, Tecusan Manuela (1995) (ed.), *In Vino Veritas*, Londres, 1995, p. 3-20. Murray Oswyn (2003), « Sympotica – twenty years on », dans Orfanos Charalampos et Carrière Jean-Claude (2003) (dir.), Symposium, *banquet et représentations en Grèce et à Rome, Pallas*, 61/2003, p. 13-22.

<sup>53.</sup> ROBERT Vincent (2010), Le temps des banquets. Politique et symbolique d'une génération (1818-1848), Paris, 2010, p. 399.

modèle ou une métaphore d'une cité future. Mais : « À partir de la proclamation du suffrage universel masculin, la métaphore constitutive du banquet se heurte à des limites<sup>54</sup>. » Deux principalement : celle de l'égalité des fortunes et d'une redistribution plus égale des biens, et celle de l'entrée des femmes au banquet. Chacune à leur manière, toutes deux mettaient « en péril les fondements même de la civilisation bourgeoise de ce temps ». Les banquets n'ont qu'un temps…

La tâche de l'historien est de marquer les distances, de souligner les spécificités, de refuser l'amalgame : rien de comparable terme à terme entre les banquets qui rythmèrent la vie politique française pendant trente ans dans la première moitié du XIX° siècle et les repas publics offerts dans l'Athènes démocratique par les grands hommes, voire les repas quotidiens de la Sparte égalitaire. Si « le brouet noir des Spartiates » est souvent évoqué dans les discours au XIX° siècle, c'est comme un argument utilisé par les hommes politiques pour combattre le « banquet des égaux » prôné par les socialistes. « L'idée de soumettre à la même existence matérielle tous les hommes sans exception, les magistrats suprêmes comme le plus humble des manouvriers est une de ces chimères qui sont permises à peine au collégien naïf dont l'imagination exaltée rêve le brouet noir des Spartiates, hors du réfectoire pourtant, alors qu'il n'a plus faim<sup>55</sup>. »

Ce qui est comparable, peut-être, est la démarche du chercheur qui, partant d'une pratique *a priori* anodine par sa banalité et sa répétition, regarde par un autre biais la construction de l'histoire. Et la fascination pour cet objet d'histoire<sup>56</sup> est un des traits de l'historiographie du monde antique depuis vingt ans.

<sup>54.</sup> ROBERT Vincent, op. cit., p. 400.

<sup>55.</sup> M. CHEVALIER, *Journal des débats*, 21 août 1844, cité dans Vincent ROBERT, op. cit., p. 259.

<sup>56.</sup> Vincent Robert m'écrivait le 12 septembre 2006 : « Quoique les temps soient évidemment fort différents, il me semble qu'il y a dans ce type de cérémonie une plasticité et une polysémie qui en font des objets à tous égards fascinants. »